

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Esprit est souvent recouverte par d'autres voix, celles de nos propres inclinations ou préjugés, de notre intérêt propre ou de nos passions. Distinguer la voix de l'Esprit de ces voix concurrentes peut être parfois extrêmement difficile»¹⁵.

La vertu cardinale de prudence incline notre intelligence à choisir, en toute circonstance, les meilleurs moyens pour atteindre nos fins. Celles-ci, pour le croyant, sont subordon-

nées à la fin dernière. Il ne s'agit pas d'émotivité mais de raison. La prudence enseigne la juste mesure (recta ratio).

Dans le domaine de l'objection de conscience, il importe d'analyser le pourquoi de la décision d'un individu qui refuse de servir l'armée. Ensuite il faut rappeler que cette attitude doit demeurer exceptionnelle. Enfin il est indispensable d'approuver ceux qui accomplissent leur devoir militaire. Il serait dangereux

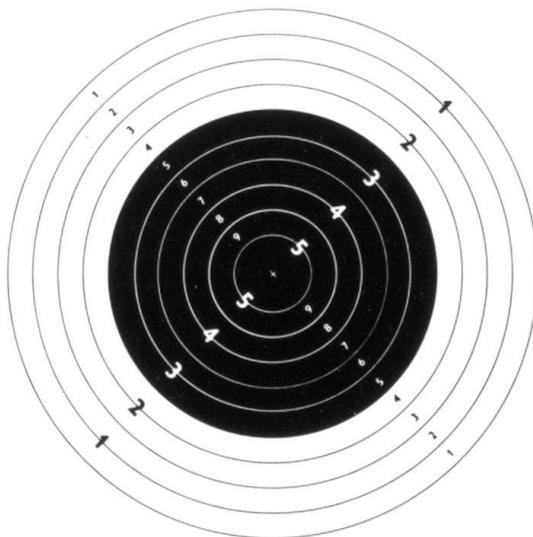
qu'à l'aide d'arguments captieux on en vienne à condamner la loyauté d'un soldat qui remplit sa mission.

Tout revient donc à rester ferme et objectif, sans mépriser personne, mais en demeurant attaché au respect d'une hiérarchie des valeurs qui exige d'un homme et d'un chrétien qu'on ne joue pas avec des notions lourdes de conséquences pour la société.

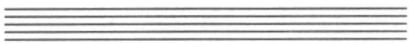
J.-P. S.

¹⁵ Conférence épiscopale irlandaise: Déclaration doctrinale. *Dans la Documentation catholique*, 4 janvier 1981, p. 34.

Avec la «Winterthur» vous tapez dans le mille.



winterthur



De nous, vous pouvez attendre plus.